

Responsables scientifiques : **Pr A. Franco**

Universités associées : Joseph Fourier Grenoble, Limoges, Montpellier, René Descartes Paris V, Pierre et Marie Curie Paris VI, Université Technologique de Troyes, Toulouse

Renseignements

Pr A. Franco

Alain.FRANCO@unice.fr

Secrétariat : Sandie Turrini

☎ 04 93 37 77 21

Sandie.TURRINI@unice.fr

Conditions d'admission

Sélection sur dossier : envoyer C.V. et lettre de motivation

Droits d'inscription

650,57 €

Organisation

Durée : 1 an

- Enseignement : 90 heures
- 2 Stages de 2 jours chacun

Calendrier

Début des cours : octobre 2011

Fin des cours : juin 2012

Effectif

20 maximum

Lieu

1 séminaire sur Nice

Autres séminaires à Paris V

Formation

Initiale : oui

Continue : oui

A distance : non

Objectifs

Cet enseignement a pour but de donner une formation approfondie aux professionnels et étudiants concernés dans le domaine de l'application des nouvelles technologies aux soins des personnes âgées et/ou en situation de handicap, dans le but d'accroître leurs liens sociaux et d'améliorer la qualité de leur prise en charge.

Cet enseignement privilégie une approche multidisciplinaire visant à promouvoir l'utilisation des technologies innovantes de communication, de compensation et de prévention, et de contribuer au bien-être, au maintien de l'autonomie, à la qualité de vie, des personnes quel que soit leur environnement, domicile et vie communautaire, établissement d'hébergement, établissement de soins.

Public concerné

- Médecin (généraliste ou spécialiste) ou étudiant en médecine (en cours ou ayant validé le 3^e cycle de médecine générale) ;
- Infirmier(e), masseur-kinésithérapeute, psychomotricien ou orthophoniste après deux ans d'activité en milieu gérontologique ;
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ;
- Professionnel de la santé publique (directeur d'hôpital, personnel des DDASS, DRASS, ARS), du secteur médico-social (directeur d'EHPAD, responsable de soins à domicile, d'organisme employant des auxiliaires de vie), responsables « personnes âgées et handicapées » des municipalités et autres collectivités territoriales, personnel des CLIC et MAIA (titulaire d'un bac)
- Candidats étrangers (cf art. 11)

Enseignements

Programme

Module 1	Définitions Santé Publique, Ethique (18h)
Module 2	Diagnostic, enregistrement et télé-assistance (18h)
Module 3	Suppléance des handicaps (18h)
Module 4	Télé-médecine (9h) Les étapes d'un dossier d'innovation (9h)
Module 5	Actualités en Gérontechnologie (18h)

Contrôle des connaissances

Contrôle continu écrit